

PÉTITION AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE DE L'ASSOCIATION DU QUARTIER DE BOURGOGNE

Pour un processus de planification et un projet de densification respectant les propriétaires et les habitants

En date du 23 janvier 2017, le Service d'urbanisme de la Ville de Genève a réuni les habitants du quartier « Bourgogne » ainsi que les riverains au sujet de son projet de densification ou *Plan localisé de quartier* du périmètre situé entre la rue de Bourgogne, la Route des Franchises, l'Avenue Soret et la Rue du Dauphiné. La séance s'est déroulée sous la forme d'une présentation du Service d'urbanisme et de remarques et questions de la part des habitants.

La présentation est considérée comme une concertation par le Service d'urbanisme et par Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du Département des constructions et de l'aménagement.

Le projet présenté a été entièrement remanié par rapport aux projets précédents, le dernier en date ayant fait l'objet d'une présentation le 14 septembre 2015.

Le Service d'urbanisme annonce vouloir soumettre le projet à enquête technique dans le courant du printemps 2017.

Suite à la remarque d'un participant, une prochaine réunion est annoncée par le Service afin de recueillir les réactions des habitants. En date du 20 février 2017, le Service d'urbanisme revient sur cette décision par courriel en donnant un délai de réaction aux habitants fixé à la fin du mois d'avril 2017.

Les membres de l'Association du Quartier de Bourgogne constatent que plusieurs autorisations de construire ont été délivrées peu avant la modification de zone, augurant d'une installation pérenne dans le quartier.

Les membres de l'Association du Quartier de Bourgogne regrettent de ne pas avoir été consultés avant l'établissement d'un projet prêt à être soumis à enquête technique. Ils considèrent que la seule présentation du 23 janvier 2017 ne relève aucunement d'un processus de concertation.

Les membres de l'Association du Quartier de Bourgogne déplorent que le projet présenté par le Service d'urbanisme de la Ville de Genève le 23 janvier 2017 ne reflète pas les attentes des propriétaires et habitants.

Enfin, les membres de l'Association du Quartier de Bourgogne pourraient faire opposition à tout projet de PLQ soumis à enquête publique sans une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Pour ces raisons, les membres de l'Association du Quartier de Bourgogne demandent qu'un réel processus de concertation ait lieu afin qu'une planification intégrant la vision des habitants et propriétaires soit mise en place avant la mise à l'enquête technique du projet de PLQ par le service d'Urbanisme de la Ville de Genève.

NOM	Prénom	Adresse	Courriel (facultatif)	Signature
-----	--------	---------	-----------------------	-----------

REÇU le
- 5 AVR. 2017

P-368

Association du Quartier de la Bourgogne
Pour adresse : Mme Fabienne Giordano
Rue de Bourgogne 16A
1203 Genève

REÇU le
- 5 AVR. 2017

Conseil municipal de la Ville de Genève
Secrétariat du Conseil municipal.
Rue Pierre-Fatio 17
1204 Genève

Genève, le 3 mars 2017

Concerne : Dépôt d'une pétition à l'intention du Conseil municipal de la Ville de Genève de la part de l'Association du Quartier de la Bourgogne.

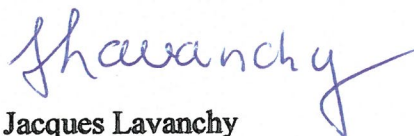
Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint la pétition de l'Association du Quartier de la Bourgogne nommée « Pour un processus de planification et un projet de densification respectant les propriétaires et les habitants ».

Cette pétition a pour but de demander un réel processus de concertation afin qu'une planification intégrant la vision des habitants et propriétaires soit mise en place avant la mise à l'enquête technique du projet du Plan localisé de quartier de Bourgogne par le service d'urbanisme de la Ville de Genève. Le périmètre de ce PLQ se situe entre la rue de Bourgogne, la route des Franchises et l'avenue Soret.

Cette pétition est signée au 2 mars 2017 par 100 personnes.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche citoyenne, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Jacques Lavanchy
Pour l'Association du Quartier de la Bourgogne